

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	17 (1960)
<b>Heft:</b>	[4]
<b>Artikel:</b>	Séance journalière de mouvement, leçon quotidienne de gymnastique
<b>Autor:</b>	Schönholzer, G.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996295">https://doi.org/10.5169/seals-996295</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— le sang normal contient certaines substances toxiques : urée, acetylcholine, histamine, leucine, créatine, guanidine. Le taux de celles-ci croît dans le sang après l'effort et l'auto-intoxication est d'autant plus marquée que la capacité des émonctoires (poumon, foie, reins, peau, intestin) est touchée. En effet, ces substances, en particulier la guanidine, ont une action contracturante et convulsivante sur le muscle. On les appelle « substances d'obstacles », dont l'effet est plus toxique.

Preuve en est l'expérience du professeur Chailley-Bert. Il provoque la mort d'un animal en le faisant courir jusqu'à épuisement. Il broie ses muscles et les désalbume. Cet extrait, injecté à un animal sain, le tue après apparition de signes de fatigue avec épuisement.

On isole un muscle et ses vaisseaux, on l'excite électriquement jusqu'à l'apparition de l'épuisement avec contracture, on lave le muscle par injection de sérum physiologique : la contracture disparaît, mais les liquides de lavage injectés à un muscle au repos provoquent la contracture, car ils lui ont apporté les toxines. La majorité des athlètes, après un effort intense et prolongé, présentent un peu d'albumine dans les urines, bien que leurs reins soient sains : c'est l'albuminurie d'effort, passagère, mais qui traduit la souffrance du rein. Le test de Donnaggio met en évidence la présence d'une muco-protéine dans l'urine d'effort. En outre, le muscle libère une quantité de gaz carbonique proportionnelle à l'effort fourni. Ce gaz carbonique excite le centre respiratoire et contribue ainsi à augmenter l'amplitude et la fréquence des mouvements respiratoires pour aider à chasser le gaz en excès : ainsi naît l'essoufflement.

Pour favoriser et accélérer la récupération de l'organisme après l'effort, il est donc nécessaire :

1. de le débarrasser des toxines accumulées
2. de hâter la disparition des contractures
3. de protéger les émonctoires, et en particulier les reins
4. d'éviter la surcharge en gaz carbonique.

Les quelques règles d'hygiène sportive : sommeil approprié, douches, bains, soins manuels, auront raison de la fatigue naturelle. Mais il faut mettre en garde le sportif non prévenu, ou l'intellectuel, l'étudiant, devant les méfaits latents du doping. Le vrai demeure dans la nature. -d.

Bibliographie : Sport et Vie, février 1960.

## Séance journalière de mouvement, leçon quotidienne de gymnastique

Prof. Dr médecin G. Schönholzer, Berne

Dans le No. 3 de notre revue j'ai donné mon avis au sujet du problème « séances journalières de mouvement ou de gymnastique » et fait diverses considérations et suggestions en faveur d'une éducation physique quotidienne durant toute la jeunesse.

J'avais eu l'occasion, lors de la conférence des experts de gymnastique du canton d'Argovie en 1959, d'exposer mes idées à ce propos aux personnes présentes, au nombre desquelles se trouvait le Directeur du Département de l'instruction publique. A l'issue de mon exposé, la conférence décida de tenter un essai et de mettre en pratique les séances journalières de mouvement. Il est extrêmement réjouissant que la Direction de l'instruction publique du canton d'Argovie se soit ralliée à cette proposition et qu'elle ait chargé la Commission responsable des affaires scolaires de la réalisation de cet essai durant l'année scolaire 1960/61. Et ce qui est tout aussi réjouissant c'est que l'ensemble du personnel enseignant, de toutes les classes, s'est déclaré prêt à mettre sur pied les dites séances quotidiennes de mouvement. Un cours d'introduction de un jour sera organisé à leur intention pour les orienter sur la manière de concevoir et d'organiser cette séance.

Il est de la plus haute importance pour nous qu'une initiative pratique ait été prise, dans tout le canton d'Argovie, dans ce domaine et il sera très intéressant de connaître les résultats de cette expérience.

Une remarque s'impose, peut-être, au sujet de la technique de l'organisation. L'essai tenté dans le canton d'Argovie doit être fait dans l'idée que les heures proprement dites de gymnastique sont supprimées et remplacées par d'autres branches. Trente minutes seront consacrées, chaque jour, à la séance de mouvement. Il appartiendra aux maîtres de fixer le moment de cette séance.

Il convient de préciser, que du point de vue médical, cette manière d'organiser la séance de mouvement ne

correspond pas au postulat que nous avions formulé. La séance de mouvement quotidienne ne doit pas remplacer l'enseignement de la gymnastique, mais le compléter.

C'est pourquoi, il aurait été préférable de prévoir une courte leçon de mouvement les jours ne comportant pas d'enseignement de la gymnastique afin de réaliser, de cette manière, l'activité physique journalière. La fragmentation de l'ensemble de l'enseignement de la gymnastique en petites leçons de mouvement présente le danger de reléguer à l'arrière-plan un des moments les plus importants de l'enseignement de la gymnastique : le jeu.

Or le jeu est d'une importance capitale dans la formation de notre jeunesse et il constitue, pour elle, l'élément le plus attrayant de l'enseignement de la gymnastique.

Nous ne doutons pas que les spécialistes en la matière du canton d'Argovie soient parfaitement conscients de ce danger et qui'ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour l'éviter.

Il sera du plus haut intérêt de suivre cette expérience durant l'année en cours et il faut espérer, maintenant déjà, que cette initiative exemplaire demeure, même si la pratique révèle qu'elle doit être quelque peu modifiée. Le problème de l'intensification de l'activité corporelle régulière de la jeunesse est de la plus haute importance et nous voulons espérer que l'on aura bien-tôt aussi la possibilité de le résoudre avec succès pour la jeunesse postscolaire.

Nous félicitons le canton d'Argovie pour son initiative en souhaitant plein succès à son expérience et beaucoup d'imitateurs.

\* \* \*

Maxime sportive : « Si vous ne transpirez pas, c'est insuffisant. Si vous ne dormez pas, c'est que vous avez trop transpiré. » Carl Diem, au sujet de l'entraînement.